

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2008

L'an deux mille huit, le douze juin, le Conseil Municipal, légalement convoqué le six juin s'est réuni à la Mairie à vingt heures trente, sous la Présidence de Monsieur Guy JELENSPERGER, Maire.

Le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance est de 15.

PRESENTS : Guy JELENSPERGER, Nathalie BILLY, Jacques COURPOTIN, Gérard DURA, Véronique FONTAINE, Françoise JOUSSE, Gérard LEUX, Denis MARCHAND, Daniel POUPART, Michel POYAC, Thierry RIVIERE, Claude ROLLAND, Isabelle ROUQUIER, Annie VIARD

ABSENT EXCUSE : Simone TRIMAILLE qui a donné pouvoir à Claude ROLLAND

Secrétaire de séance : Véronique FONTAINE

1. APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU ET ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le dernier compte rendu est approuvé à l'unanimité ; M. DURA précise que lors du dernier conseil il avait demandé le remplacement et non le vidage du container de vêtements. Il a rencontré sur place la personne responsable qui lui a informé que ce container serait changé courant juin.

Véronique FONTAINE est élue secrétaire de séance.

**2. COMPLEMENTS A LA DELIBERATION N°27/2008
(DELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE)**

Vu les articles L2122-18 à L2122-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°27-2008 du 10 avril 2008 portant sur la délégation d'attributions du conseil municipal,

Vu le courrier du Sous Préfet de Torcy du 19 mai 2008 portant sur le contrôle de légalité de la délibération n°27-2008,

Vu la demande du Sous Préfet de compléter les points 3, 15, 16, 17 et 21,

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de mentionner les limites ou conditions afférents à l'exercice des délégations prévues aux alinéas, 15, 16, 17 et 21 n°27-2008,

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré,

à l'unanimité,

DECIDE que les alinéas, 15, 16, 17 et 21 n°27-2008 doivent être rédigés comme suit :

« Le Maire peut par délégation du conseil municipal, être chargé, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat :

(...)

3° De procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements d'un montant maximal de 250 000,00 € prévus par le budget inscrits à l'article 1641, et aux opérations financières utiles à la gestion de ces emprunts ;

(...)

15° D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien immobilier d'un montant maximum de 500 000,00 €, selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code, dans l'ensemble des zones urbaines dites zones U (Ua, Uba, Ubb, Uc, Ud), et à urbaniser dites zones Na ;

16° D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, tant en demande qu'en défense et devant toutes les juridictions ;

17° De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 20 000,00 € ;

(...)

21° D'exercer, au nom de la commune et dans les conditions fixées par le conseil municipal, le droit de préemption défini par l'article L. 214-1 du code de l'urbanisme, soit le droit de préemption sur les fonds de commerce ;

(...)

**3. COMPLEMENTS A LA DELIBERATION N°28/2008
(PROPOSITION POUR LA DESIGNATION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES
IMPOTS DIRECTS)**

VU l'article 1650 du code général des impôts,

Vu la délibération n°28-2008 du 10 avril 2008 proposant une liste de 19 noms pour la désignation de la commission communale des impôts directs,

Vu le courrier du Sous Préfet de Torcy du 19 mai 2008 portant sur le contrôle de légalité de la délibération n°28-2008,

Vu la demande du Sous Préfet de compléter la liste en proposant cinq noms supplémentaires,

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré, à l'unanimité

PROPOSE la liste suivante :

LOISON	Patrice	15 rue André Thierry
ROMAN	François	10 rue André Thierry
GODBILLON	Jean-Pierre	22 rue André Thierry
POYAC	Christiane	1 villa Robert de Cotte
VIEIRA	Serge	8 rue Blanche Hottinguer

M. RIVIERE arrive en cours de séance, à 20h50.

4. APPROBATION DE LA MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 5 octobre 2004,

Vu le projet de modification du PLU soumis à enquête publique du 30 mars au 31 avril 2008,

Vu le rapport du commissaire enquêteur du 26 mai 2008,

Vu l'avis favorable du commissaire enquêteur,

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la modification du PLU,

L'article N2 est rédigé ainsi :

« Les aménagements sont autorisés à condition :

- *Soit qu'ils n'entraînent aucun changement d'affectation*
- *Soit qu'ils permettent l'accueil touristique para-agricole*
- *Soit qu'ils permettent la fréquentation touristique et la communication de l'histoire locale et de celle du patrimoine briard et francilien (muséographie)*
- *Soit qu'ils permettent l'organisation de séminaires et conventions, avec l'hébergement en interne ou externe y afférant.*

Les extensions ne sont autorisées que pour des raisons de sécurité ».

5. DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2122.22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Néant

6. QUESTIONS DIVERSES

- M. Le Maire informe que les bus ont suspendu leur trafic ce jour suite à une agression d'un membre du personnel durant son service. Le trafic reprendra normalement dès le 13 juin.
- M. le Maire informe que le 21 juin le SIAM organise une journée portes ouvertes pour la journée de l'eau.
- Isabelle Rouquier informe que le même jour se tiendra aussi une journée porte ouverte au SIETREM, à l'usine d'incinération.
- M. le Maire informe qu'un dossier du SIAEP se tient à disposition du public pour consultation en mairie sur le rapport délégataire de ce syndicat.
- M. Le Maire informe que le Maire de Montévrain inaugurerà la pose de la première pierre de la construction de logements sociaux le 23 juin à 16h.
- M. le Maire informe qu'un rapport d'activité 2007 de VEOLIA se tient à disposition du public pour consultation en mairie.
- M. le Maire fait part des remerciements de la Croix Rouge pour la subvention que la commune lui a versée.

- M. le Maire, toujours préoccupé de la sécurité, a fait remarquer au syndicat des transports, que les bus doivent veiller à réduire leur allure durant leurs trajets, d'autant plus que pendant 2 mois du fait de travaux sur la commune, une déviation impose de faire passer les cars dans les Lilandry. Ils devront nécessairement par mesure de sécurité, réduire considérablement leur vitesse. Le SIT a envoyé un courrier en ce sens à la société exploitante.
- Thierry Rivière constate que la signalétique des panneaux routiers limitant la vitesse à l'entrée de la commune sur la RD 35 n'est pas assez marquante pour la réduction de la vitesse. Le panneau signalant l'entrée de Guermantès devrait être dégagé de façon à le rendre plus visible.
- M. le Maire informe que d'ici fin juin, il sera posé à l'entrée de la commune sur la RD 35, un radar pédagogique dont la conception est innovante, et il sera le premier en France. Le coût est nul pour la commune il sera financé par la publicité apposée dessus.
- M. le Maire donne un compte rendu succinct de la réunion du syndicat des transports. Suite au plan local de déplacement qui doit voir le jour d'ici 2010, des modifications seront apportées sur les lignes. Concernant les transports scolaires, pas de dessertes spécifiques pour l'accompagnement n'est prévue, et des discussions sont toujours en cours au sujet de la carte scolaire. Pour la rentrée 2008/2009 ainsi que pour l'été, des modifications sur les lignes sont planifiées. Il va de soi que la réalité financière du syndicat doit être configurée avant d'envisager des révisions de dessertes sur les lignes.
- Denis Marchand fait remarquer que pour la mise en place de la déviation AMV a été très peu explicite sur les changements d'arrêts.
- M. le Maire souligne la performance de Guermantès au Marathon de Marne et Gondoire, puisque la commune a remporté la 3^{ème} coupe pour le meilleur accueil sur l'ensemble des 15 communes. Un grand remerciement est adressé à tous les bénévoles et l'an prochain il sera fait le nécessaire pour essayer de gagner la première place.
- Michel Poyac à son tour remercie la participation de chacun à cette manifestation et signale que sera organisé un pot offert par lui-même aux bénévoles guermantais.
- Michel Poyac souhaiterait que les albums photos soient remis à jour dans les prochains mois et que des sélections des photos soient faites par une personne de la commission information. Isabelle Rouquier se propose de s'occuper des tirages et du classement avec l'aide de Nathalie Billy et Simone Trimaille.
- Denis Marchand informe de plusieurs points concernant les travaux :
 - . le 16 juin, les travaux d'assainissement commenceront sur la RD 217 bis depuis l'église jusqu'à la rue Chevret. Ces travaux dureront un mois et demi, puis sera refait le revêtement de la route depuis l'église jusqu'au giratoire de la sortie du village.

. les travaux pour les liaisons douces mises en place par Marne et Gondoire débuteront cet été par le chemin des Epinettes, puis la résidence des 2 Châteaux avec la création d'une piste cyclable.

. cet été la reprise des trottoirs sera effectuée dans les Lilandy. Cette déformation est liée à la pousse des racines des arbres.

. des places de parkings vont être créées rue Blanche Hottinguer et tous les nids de poules de la commune seront rebouchés.

. les coussins berlinois de l'avenue des 2 Châteaux seront retirés et déplacés rue des Pies Vagabondes, un autre sera placé rue Thibaud de Champagne pour ralentir la vitesse.

- Gérard DURA souligne que des réunions plus fréquentes du SIVOM seraient nécessaires. M. le Maire informe qu'il a sollicité le président du syndicat en ce sens. Il serait souhaitable qu'il y ait des réunions SIVOM consécutives aux conseils d'écoles.

- Isabelle Rouquier suggère pour le rangement des albums de placer des étagères dans l'espace accueil, avec quelques livres pédagogiques pour les enfants pour les faire patienter. Elle s'occupera personnellement de l'aménagement en accord avec M. le Maire.

. Isabelle Rouquier fait part de ses projets d'illuminations pour les fêtes qui ont été approuvés par M. le Maire et le bon de commande a été validé.

. Isabelle Rouquier s'est renseigné sur les éventuelles subventions que l'on pourrait obtenir pour l'implantation des candélabres et est en attente de réponses.

. Isabelle Rouquier signale suite à des remarques que des personnes sont étonnées de l'état du mur de l'école. M. le Maire souligne qu'un ravalement n'est pas possible sur ce genre de revêtement, seule une peinture peut être envisagée, la question sera soumise au SIVOM.

. suite à la dernière réunion du SIETREM, Isabelle Rouquier est en possession du compte rendu et celui-ci sera diffusé à l'ensemble des conseillers. Elle informe également le conseil qu'une déchetterie sera mise en place dans la commune de Chanteloup, les travaux débuteront courant décembre 2008, elle donnera de plus amples précisions en temps voulu et tiendra au courant le conseil de l'avancement des travaux. Le SIETREM durant son mandat a l'intention de développer la mise en place de plusieurs déchetteries sur le secteur.

La séance est close à 22h50.